



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Entreprises

Question écrite n° 64750

### Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur le devenir de la division système d'entraînement et de simulation (SES) de Thomson CSF. En effet cette division est localisée sur trois sites : le département simulateur (DSI) comptant 810 emplois en France repartis entre Trappes et Cergy-Pontoise ; la filiale américaine Burttek (130 personnes) ; la filiale anglaise Link-Miles (750 personnes). La direction de SES a présentée, le 14 octobre dernier, aux comités d'établissement de Trappes et Cergy, les difficultés rencontrées actuellement pour le maintien de l'activité des simulateurs d'avions civils. Dans ce domaine très concurrentiel, source d'exportation, la direction générale de Thomson CSF a décidé, en juin 1990, d'acquiescer la société anglaise Link-Miles, dans le but d'accroître la part de marché de la division par utilisation de la synergie entre l'expérience Airbus (60 p 100 du marché) de la composante française et Mac Donnell Douglas de la filiale anglaise. Cette direction s'interroge aujourd'hui sur la capacité de SES d'acquiescer une part suffisante du marché mondial dans des conditions de rentabilité acceptables. Elle explique que, dans le cas où l'environnement concurrentiel actuel (dont la conjoncture est empreinte par la mauvaise santé des compagnies aériennes et la baisse du dollar) perdurerait, des conséquences sur l'emploi seraient envisagées sur l'établissement de Trappes, principalement concerné par les activités civiles. Dans cette optique, deux décisions sont possibles : soit l'arrêt de l'activité civile en Angleterre : une telle décision amènerait à considérer le rachat de Link-Miles, il y a seulement deux ans, comme une erreur grave de management. Elle est donc d'autant plus difficilement défendable aux yeux de la direction ; et d'autre part, la fermeture de l'établissement de Trappes : dans un contexte de guerre économique, de déclin des activités militaires et de défense de l'emploi, cette décision paraît d'autant plus contestable qu'elle priverait SES d'un « savoir-faire » Airbus considère comme un atout majeur. Il paraîtrait plus judicieux de reorganiser les activités autour d'un « noyau dur » rassemblant les compétences nécessaires et protégeant (par priorité) les emplois français. Il semblerait au contraire tout à fait inacceptable et dangereux (dans le contexte actuel) de baser une stratégie de développement sur des investissements contestables à l'étranger et la suppression d'emplois qualifiés en France. Ce dossier porte sur les grandes options de gestion d'une entreprise publique dans un secteur technologique de pointe ; il est donc capital que notre pays garde la maîtrise de ce secteur de pointe en maintenant les emplois de SES en Ile-de-France. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position en ce domaine.

### Texte de la réponse

Reponse. - Thomson-CSF, leader français en électronique de défense, emploie 44 500 personnes, dont 85 p 100 en France. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 35,2 milliards de francs en 1991 (77 p 100 dans la défense et 23 p 100 dans le civil). Thomson-CSF est confrontée depuis plusieurs années à une conjoncture difficile : réduction des marchés exports de défense (pays du Moyen-Orient notamment), concurrence accrue sur ces marchés, évolutions des budgets de la défense, coûts élevés de recherche et développement. Thomson-CSF a donc été conduit à déposer un premier projet de plan de licenciements pour la période juin 1991 - juin 1992, suivi d'un deuxième pour la période juin 1992 - juin 1993. Les trois raisons principales de ces réductions d'effectifs sont la baisse des plans de charge des unités, la concentration des moyens de Thomson-CSF sur ses

points forts en électronique professionnelle, et la rationalisation des surfaces et implantations. Sur l'ensemble des effectifs de Thomson-CSF France, hors filiales, la baisse envisagée pour 1992 était de 1 693 personnes, pour 1993 de 730 personnes et pour 1994 de 269 personnes. Ces projets de suppressions de postes ont été l'objet de négociations avec les représentants du personnel et comprennent des départs volontaires, des reclassements, des essaimage ou des reconversions. Les pouvoirs publics, et le ministère de l'industrie et du commerce extérieur notamment, suivent de près les évolutions de ce programme de restructuration. Dans ce contexte difficile, la division systèmes d'entraînement et de simulation (SES) a réussi à conserver son activité et des effectifs stables en 1991 et 1992. La réduction prévue de la charge de travail de la filiale anglaise Link Miles a cependant conduit Thomson-CSF à annoncer 180 suppressions d'emploi (sur un effectif de 850 personnes environ) en 1993 dans cette filiale pour s'y adapter. Aucune mesure semblable n'est annoncée en France. Les mesures actuellement prises par la société Thomson-CSF ne paraissent donc pas être de nature à léser les salaires français au profit des salaires de la filiale anglaise.

## Données clés

**Auteur :** [M. Raoult •ric](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64750

**Rubrique :** Matériels électriques et électroniques

**Ministère interrogé :** industrie et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie et commerce extérieur

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 30 novembre 1992, page 5380